



TOULOUSE CHAPTER FRANCE

DEMANDE D'ADHESION ANNEE 2018

HOG TOULOUSE CHAPTER AMERICAN MOTOS
Avenue d'Atlanta 6 impasse Gaston Monnerville 31200 TOULOUSE-FRANCE
Tél : 0561582676
Fax : 0561485765
toulousechapter@american-motos.com

NOM - Conducteur : **NOM - Passager :**

Prénom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Date de naissance : Date de naissance :

Tél fixe : Tél fixe :

Tél portable : Tél portable :

E-mail :

Conducteur - "membre titulaire"

N° CARTE HOG : (joindre la photocopie de la carte HOG)

Date d'EXPIRATION :

Passager - "membre associé"

N° CARTE HOG : (joindre la photocopie de la carte HOG)

Date D'EXPIRATION :

ADHESION TOULOUSE CHAPTER :

**26 euros par membre
(52 euros conjoint inclus)**

MOTO : HARLEY-DAVIDSON

Modèle : Type :

N° Immatriculation : Date carte grise :

Date 1^{ère} mise en circulation :

Neuve :

Occasion :

Cette inscription est valable 1 an à compter du 01/01/2018 et devra être renouvelée annuellement en janvier 2019.

Fait à : Le :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Conducteur

Passager

Chapter Director

Concessionnaire



FORMULAIRE D'ENGAGEMENT D'UN MEMBRE DU TOULOUSE CHAPTER FRANCE

HOG TOULOUSE CHAPTER AMERICAN MOTOS
Avenue d'Atlanta 6 impasse Gaston Monnerville 31200 TOULOUSE-FRANCE
Tél : 0561582676
Fax : 0561485765
toulousechapter@american-motos.com

NOM - PRENOM :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Pays :

Tél fixe : Tél portable :

E-mail :

N° CARTE HOG : Date d'EXPIRATION :

- J'ai pris connaissance de la Charte Annuelle pour les H.O.G. Chapters et accepte de la respecter en ma qualité de membre de ce Chapter sponsorisé par le concessionnaire.
- J'ai pris connaissance de la Charte du Biker du Toulouse Chapter France
- Je reconnais que si le Toulouse Chapter est soumis à la charte du H.O.G., celui-ci demeure néanmoins une entité indépendante et séparée entièrement responsable de ses actions.

CECI EST UNE DECHARGE, LISEZ-LA AVANT DE SIGNER

Je me déclare être d'accord avec le fait que le concessionnaire officiel sponsor Harley Davidson, AMERICAN MOTOS, le Harley Owners Groupe (H.O.G.), la Harley-Davidson, Inc, la Harley-Davidson Company, la Harley-Davidson Europe Ltd. et leurs sociétés affiliées, le Toulouse Chapter France et leurs officers, directors, employés et agents respectifs (appelés ci-après, les « PARTIES DECHARGEES) ne peuvent être déclarés responsable au cas où je serais blessé (y compris paralysie ou mort) ou si mes biens sont endommagés durant les activités du H.O.G. ou du Toulouse Chapter quelles qu'elles soient et résultant d'actes ou d'omissions survenues pendant l'exécution des obligations et devoirs des PARTIES DECHARGEES, même si le dommage ou la blessure est imputable à une négligence (sauf faute grave ou dol).

Je comprends et accepte que tous les membres du H.O.G. et leurs invités participent volontairement et à leurs propres risques à toutes les activités du H.O.G. et je prends à ma charge tous les risques pouvant être générés par le déroulement de telles activités.

Je décharge de toute responsabilité les PARTIES DECHARGEES en cas de blessure ou de perte subie par ma personne pouvant résulter de ma participation à des activités organisées par le H.O.G. et le Toulouse Chapter France.

Je décharge de toute responsabilité les PARTIES DECHARGEES en cas de perte subie à mes biens et pouvant résulter de ma participation à des activités organisées par le H.O.G. et le Toulouse Chapter France.

JE COMPRENDS QUE CELA SIGNIFIE QUE JE ME DECLARE D'ACCORD POUR NE PAS ENGAGER DES POURSUITES CONTRE LES PARTIES DECHARGEES QUELLE QUE SOIT LA BLESSURE OU LE DOMMAGE SUBI PAR MA PERSONNE PROVENANT DE OU EN CONNEXION AVEC L'EXECUTION DES OBLIGATIONS ET DEVOIRS DU HOG-TOULOUSE CHAPTER LORS DU SPONSORING, DU PLANNING OU DU DEROULEMENT DE LA OU DES MANIFESTATIONS MENTIONNEES, SAUF EN CAS DE DOL OU FAUTE GRAVE.

JE COMPRENDS QUE CELA SIGNIFIE QUE JE ME DECLARE D'ACCORD POUR NE PAS ENGAGER DES POURSUITES CONTRE LES PARTIES DECHARGEES QUELLE QUE SOIT LE DOMMAGE SUBI A MES BIENS ET PROVENANT DE OU EN CONNEXION AVEC L'EXECUTION DES OBLIGATIONS ET DEVOIRS DU HOG-TOULOUSE CHAPTER LORS DU SPONSORING, DU PLANNING OU DU DEROULEMENT DE LA OU DES MANIFESTATIONS MENTIONNEES, SAUF CAS DE DOL OU FAUTE GRAVE.

Je comprends que les Parties Exonérées prennent des photos de participants pour publier dans les magazines HOG, ou supports de communication du Toulouse Chapter. Sous ces conditions j'autorise expressément que ma photo soit prise et publiée par les PARTIES EXONEREES.

En signant cette Exonération de Responsabilité et Autorisation de Photographeur, je certifie que j'ai lu cette Exonération, que je l'ai intégralement comprise et que je ne me fonde sur aucune déclaration de PARTIES EXONEREES.

Signature du Membre:.....Date :

Formulaire à remettre au Directeur du TOULOUSE CHAPTER France